

RÉHABILITATION ÉCOLOGIQUE DU SITE DE POINTE ALLÈGRE-NOGENT

RAPPORT TECHNIQUE : TRAVAUX D'ÉRADICATION DES LAITUES D'EAU, 19 janvier 2024
Rédacteur : Marie ROBERT, chargée de mission milieux aquatiques, PNG

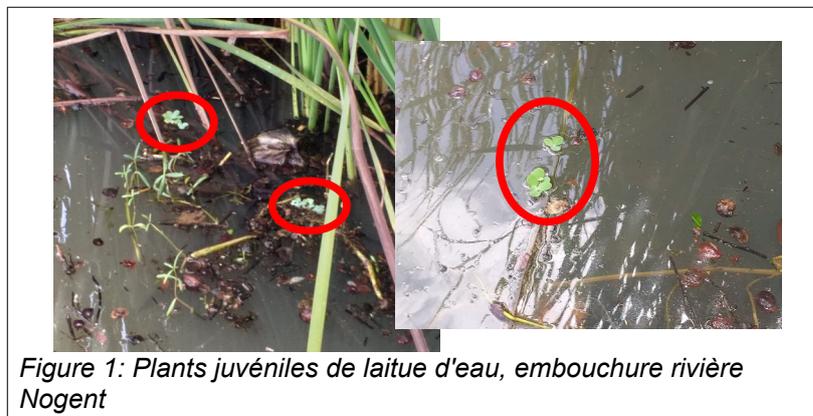
1. Contexte

Le site de la Pointe Allègre Nogent a obtenu un financement du ministère de l'Environnement et de l'office de l'eau Guadeloupe pour déployer un plan de lutte contre les EEE¹ végétales sur le site de Pointe-Allègre Nogent. En février 2023, une première opération a été menée (cf, [Rapport technique des travaux d'éradication des jacinthes d'eau et laitues d'eau, février 2023, restauration écologique de Nogent, Marie ROBERT](#)) pour éliminer les jacinthes d'eau et laitues d'eau.

Plusieurs visites de contrôle ont été réalisées par le PNG et [Gwada Botanica](#) suite à l'éradication. Le tableau détaille ci-dessous les jours de passage et les observations réalisées.

Jour	Observations
Mercredi 1 mars 2023	Pas de reprise d'espèces observées. Retour d'oiseaux (<i>Bulbucus ibis</i>) dans la zone humide connexe et de plantes inféodées au milieu aquatique comme le nénuphar blanc et jonc sp.
Mercredi 31 mai 2023	Pas de reprise d'espèces observées
Vendredi 4 août 2023	Pas de reprise d'espèces observées
Mercredi 4 octobre 2023	Présence de quelques pieds (juvéniles) de laitues d'eau à l'embouchure de la rivière Nogent.

7 mois après l'intervention d'éradication, le retour de pieds juvéniles de laitue d'eau (*Pistia stratiotes*) est observé par l'association Gwada botanica.



1 EEE = Espèces exotiques envahissantes

Au premier trimestre 2024, le Parc national de la Guadeloupe a évalué l'ampleur de la reprise de l'espèce dans le milieu. La densité de reprise étant faible, le PNG a décidé de réaliser en interne l'enlèvement des plants (Service Patrimoines).

2. Opération de gestion

Le Protocole utilisé est un arrachage manuel à l'aide d'épuisette et d'une embarcation.



Figure 1: Embouchure de la rivière Nogent



Figure 2: Éradication des laitues d'eau



Figure 3: Plant adulte de laitue d'eau dans la végétation rivulaire

Le linéaire prospecté se situe de l'embouchure à l'obstacle à l'écoulement sur la rivière Nogent. Les zones traitées sont détaillées dans le tableau ci-dessous.

Âge du plant	Coordonnées X	Coordonnées Y
Juvenile	61.73831°W	16.35803°N
Juvenile	61.73817°W	16.35792°N
Adulte	61.73832°W	16.35756°N
Adulte	61.73859°W	16.35738°N
Adulte	61.73893°W	16.35661°N

Le retrait des plants juvéniles doit être réalisé de façon extrêmement minutieuse. Ces petits plants ont la particularité de se développer sous la canopée des typhas de l'embouchure de la rivière.



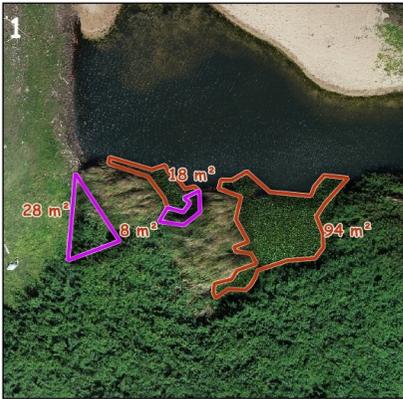
Figure 4: Extraction à l'aide d'épuisette



Figure 5: Extraction manuelle



Figure 6: Laitue d'eau sous Typha



3. Gestion des déchets



Figure 7: Séchage Laitues d'eau

Les déchets sont actuellement en séchage au sein des locaux du Parc national de la Guadeloupe (Saint-Claude).

Ces végétaux accumulent des métaux lourds et produits phytosanitaires de l'agriculture. Le conseil scientifique du PNG et l'administration ont donc décidé conjointement que les déchets produits dans le cadre de cette restauration seraient traités comme déchets dangereux selon l'ADEME et envoyés en traitement dans une structure agréée.

4. Surveillance

Une surveillance mensuelle sera assurée par l'association Gwada botanica et le Parc national de la Guadeloupe.

5. Coût de l'opération

Celle-ci a été réalisée avec les moyens humains et matériels interne du PNG.

Poste sites de dépenses	Coût (€ TTC)
Temps agents des personnels du PNG	688
Frais de déplacement	62,84
Utilisation du matériel PNG (Canoë, perches, bacs)	-
TOTAL	750,84



Bivouac Naturaliste

Les associations partenaires du projet



Les établissements partenaires du projet

Les financeurs du projet



Parc national de la Guadeloupe